UNSA Douanes

Le bulletin d'informations
de la section régionale
UNSA Provence

Sommaire

Page 1 : Edito

Page 2 : Duperie GVT

Page 3 : PPCR reporté

Page 4 : L'arnaque CET

Page 5 : CSG rognée

Page 6 : La fin du chemin de croix

£££££££££££££

Blague

Les leçons ne servent généralement qu'à ceux qui les donnent

Pierre Dac

Edito

Arnaques en tous genres

Pour ce dernier journal de l'année nous établissons quelques comparaisons qui ne grandissent pas les gouvernants et leurs suppôts : les technos de Bercy.

Les fonctionnaires sont stigmatisés comme des nantis par les politiques et les médias pour leur faute originelle qui est d'avoir une sécurité d'emploi.

Nous ne cessons d'être pris pour des « jambons » par des élus loin d'être reconnaissants d'avoir été portés aux pouvoirs (président, premier ministre, députés, sénateurs et autres responsables de tous poils) par nos votes.

Sous la pression des médias ces élus ont certes dû rogner leurs avantages et indemnités exorbitants mais conservent de nombreux dédommagements qui en font les véritables nantis de la république.

Ce sont ces mêmes « sans scrupules » qui nous tordent par des prélèvements obligatoires et mentent avec un culot monstre quand il s'agit d'aborder le problème des impôts.

Tous, la main sur le cœur pour se faire élire, promettent des baisses d'impôts et tous ensuite relèvent les taxes indirectes au précepte de leur préoccupation essentielle qui est notre santé et même notre vie.

Et aller, luttons :
-contre le tabagisme en augmentant vertigineusement le droit de consommation ;

-contre les dangers de la route en installant des pompes à fric au bord des routes ;

-contre la nocivité du diésel en en augmentant le prix sans arrêt, alors que tout le monde a été incité à s'équiper ainsi depuis des dizaines d'années ;
-contre l'absentéisme dans la fonction publique, en rétablissant un jour de carence qui n'est pas compensé contrairement au secteur privé.

Et par exemple, oublions de préciser que 80% d'assujettis à la taxe d'habitation en moins (dont une infime minorité de fonctionnaires) ce n'est que 50% de son apport qui est supprimé…Que les collectivités locales récupéreront par compensation de l'Etat qui la prendra forcément dans nos poches par un biais ou un autre !

Ce journal est pratiquement entièrement consacré au décryptage de duperies dont nous sommes victimes !

La duperie GVT :

Le glissement vieillesse technicité quèsaco ?

Terme barbare pour expliquer que les fonctionnaires acquièrent de la technicité en accumulant les années de travail et prennent « 24 heures tous les jours » !

En fait, en matière salariale, les responsables budgétaires ont utilisé cette terminologie pour expliquer l'augmentation de la masse budgétaire nécessaire et consacrée au paiement des fonctionnaires chaque année, du fait des évolutions dans les carrières par augmentation d'échelons, changements de grade ou de catégorie automatiques.

Il y a deux sortes répertoriées de GVT, le positif et le négatif. Le positif est celui décrit ci-dessus. Le négatif est celui qui consiste à constater que le remplacement des départs en retraite par de jeunes agents réduit la masse salariale, (salaires moins élevés des remplaçants par rapport aux partants) .

Jusqu'à la fin des années 70 ces glissements étaient tous intégrés dans la masse budgétaire calculée pour compenser l'inflation.

Les salaires suivaient la courbe de l'inflation si le taux déterminé en négociations salariales était égal à celui de l'inflation. Les GVT suivaient le mouvement. Et la masse budgétaire consacrée par l'Etat aux salaires augmentait d'autant.

Un brillant technocrate dont le nom n'est pas connu… a alors suggéré au gouvernement d'intégrer dans cette masse budgétaire une partie du GVT positif…

Conséquence immédiate les salaires ont décroché de l'inflation et notre pouvoir d'achat en a été amputé d'autant. C'est donc une véritable duperie de procéder ainsi puisque c'est la masse moindre de nos salaires qui sert, de fait et petit à petit, à payer le vieillissement et l'amélioration de la carrière de tous.

La constatation a été immédiate sur les bas salaires (début du C) qui se sont retrouvés rattrapés par le SMIC horaire du secteur privé.

C'est ainsi qu'au lieu de vivre mieux au fur et à mesure de l'ancienneté, notre niveau de vie stagne malgré les évolutions de nos carrières !

La correction à coup de réformettes:

Du Durafour au PPCR !

Cette façon de procéder a conduit au creusement d'un tel écart qu'il a fallu y remédier. C'est là que les mêmes technos ont proposé aux ministres de modifier les grilles indiciaires par l'octroi de points d'indice supplémentaires dans les différents échelons et grades.

Une façon de corriger de temps en temps des pratiques qui n'auraient pas manqué de causer des troubles sociaux et des révoltes des fonctionnaires comme la période qui a suivi la seconde guerre mondiale en avait connue. Mais il suffit de comparer les masses budgétaires respectives pour s'apercevoir que le compte n'y est pas !

Ont été ainsi sortis du chapeau, des réformes indiciaires qu'on peut estimer comme des améliorations, mais qui ne sont en fait qu'une compensation insuffisante de la manière de procéder explicitée ci-dessus.

Les années 90 ont vu fleurir les accords dits « Durafour » (1995) du nom du ministre d'alors.

De la fin des années 2000 (2008) est sorti par exemple le « NES » Nouvel Espace Statutaire de la catégorie B procédant sensiblement comme le Durafour.

Le phénomène s'accélérant dès 2015 il a fallu redonner un coup de pouce aux revenus avec le PPCR (Le protocole : Parcours Professionnels, Carrières et Rémunérations). Qui peu ou prou reprend philosophiquement les mécanismes antérieurs. On augmente le nombre de points d'indice mais aussi le nombre d'années pour les obtenir…**En fait ces modifications ne sont que des soupapes de sécurité pour éviter les troubles sociaux.**

Le scandale du report du PPCR :

Les promesses n'engagent que ceux qui les croient ou l'Etat sans parole !

Ce protocole PPCR était prévu comme les précédents accords sociaux Fonction Publique pour s'étaler dans la temps de 2017 à 2020.
Notre nouveau président qui a promis que le pouvoir d'achat de tous, y compris les fonctionnaires augmenterait a commencé son quinquennat de la pire des manières ! Assez habituelle hélas !
Le second semestre a vu une fois de plus l'Etat ne pas tenir ses promesses sous la forme d'un report d'un an du protocole PPCR.
L'Etat ne respecte pas ses engagements vis à vis de ses agents. Bel exemple ainsi donné ! Il a de plus fallu que l'UNSA entre autres monte au créneau pour qu'il ne fasse pas pire ; des craintes sur le maintien du processus s'étant fait jour durant l'été 2017.

Honteux et sans pudeur :

Le blocage des sans scrupules :

Voyous et sans scrupules, ainsi sont ceux qui nous gouvernent depuis des années. Nous ne passerons pas notre temps à lister les scandales ayant émaillé la République Française depuis 2010. Nous les avons tous en mémoire.
Le blocage réel de nos salaires est mis en place depuis cette date ! Avec une exception notable puisqu'unique !
Ainsi trois présidents de la république nous méprisent et considèrent que nous sommes des privilégiés. Pourtant les statistiques d'évolutions salariales dans le privé sont réelles et bien supérieures à ce qu'ils nous concèdent.
Instauré en 2010 sous Sarkozy le « gel » (çà fait plus propre que blocage !) des salaires des trois fonctions publiques a survécu sous Hollande pour être pérennisé par Macron. Une question se pose : que leur avons-nous fait pour subir un tel traitement ?
L'exception a été l'année 2016 avec deux fois 0,6% en année préélectorale tiens tiens ! Pour le reste : 2010 rien, 2011 rien, 2012 rien, 2013 rien, 2014 rien, 2015 rien, 2017 rien, 2018 rien. Vous l'aurez noté cela fait 8 rien et 8 fois rien çà fait ? … Aucun scrupule, il ne s'agit plus de bricoler les chiffres il s'agit ni plus ni moins de mépris !

Le cataplasme sur la jambe de bois !

La garantie individuelle de pouvoir d'achat

La GIPA encore un barbarisme technocratique pour corriger l'insupportable avec un dénomination trompeuse réservée à quelques uns ! Les plus lésés par l'intégration du GVT ; elle date maintenant de 2008 !
Voilà un système instauré, il y a 10 ans pour compenser les failles des grilles salariales :on donne des garanties supplémentaires après un certain nombre d'années (4) dans le dernier échelon d'un grade donc de non évolution salariale totale en période de blocage.
Deux réflexions :
-NES plus PPCR sont bien deux réformettes et non réformes puisque des agents restent bloqués quand-même plus de 4 en fin de grades.
-Cette année la période de référence à prendre en compte correspond aux quatre années comprises **entre le 31 décembre 2012 et le 31 décembre 2016**. Le taux de l'inflation sur la période s'élève à 1.38 % ; la valeur moyenne annuelle du point s'élève à 55,5635 euros pour l'année 2012 ; et 55,7302 euros pour l'année 2016.

Vous avez bien lu l'inflation est de 1,38% sur 4 ans pour le gouvernement. Voilà qui est très parlant ! Qui peut sérieusement croire à un tel chiffre ???

Des chiffres d'inflation minorés :

Ou comment manipuler les chiffres

Dénoncés depuis des dizaines d'années par les organisations syndicales les chiffres de l'inflation fournis par la base retenue par l'INSEE n'ont rien à voir avec la réalité.
En effet certains postes sont minorés mais bien nécessaires à la grande majorité des personnels. D'autres prennent en compte des variantes qui évoluent très peu et minorent ainsi le résultat final.
Même si le travail effectué par cette administration est important il est utilisé d'une manière tronquée qui lèse les agents.

35 heures et CET : La honte !

L'impudeur du CET

Ceux qui ont applaudi aux 35 heures en 2002 doivent avoir des remords, du moins l'espérons nous ? En effet ce système, au delà des problèmes économiques avérés qu'il a créés n'a surtout pas répondu dans la fonction publique à sa justification principale : « partager le travail » !

En effet parlons clairement ! Pour partager le travail quand on réduit son temps de 10%, il faut mathématiquement créer 10% d'emplois. Et Aubry et Fabius à l'époque ont créé en douane : 0 emploi.

A charge de travail égale en OP/CO cela veut dire qu'ils ont augmenté la productivité de 10% sans compensation financière. En surveillance cela veut dire que 10% des missions ont été effectuées en moins !

Désagréable mais pour que le compte soit bon ils ont instauré le CET. Ce Compte Epargne Temps était crucial pour maintenir le fonctionnement des services. Il était sensé atténuer le non recrutement d'effectifs en permettant à un maximum d'agents de rester en poste en cas de nécessité impérieuse.
Que croyez vous qu'ils firent ? Ce CET récupérable en temps, ne faisait que différer les problèmes de présence d'effectifs, ils décidèrent de le compenser en euros. Sauf que ceux-ci ne sont ni sonnants ni trébuchants !!!
Et de fixer arbitrairement des valeurs de journées de travail : 65€ pour un C, 80€ pour un B, 125€ pour un A ; en « brut » bien entendu !!! Et sans aucune réévaluation depuis plus de 10 ans maintenant.
On sent poindre l'arnaque ; en effet cette valeur moyenne par catégorie conduit à des journées compensées très différemment selon le grade et l'échelon. C'est la première injustice. Mais il y a pis !

Petite démonstration de l'arnaque du CET…

Pour être le plus explicite possible nous calculerons l'arnaque en net !

Prenons par exemple le cas d'un cadre B CO à l'indice 504 ; soit un indice sensiblement médian dans la carrière du B, (343 -587), pratiquement la fin de C1.

Le jour de CET lui est payé à 72,74€ mais la retenue pour jour de grève est effectuée sur sa paye à 99,40€ ! Notons qu'il en sera de même pour le jour de carence… (voir ci-dessous).
On voit comment l'Etat rétribue les heures supplémentaires de ses agents, auxquelles le CET peut être assimilé en tant que congé non pris !

Rappelons à cet égard que dans le secteur privé (miroir utilisé par les gouvernants pour culpabiliser la fonction publique en matière de jour de carence) les heures supplémentaires sont rétribuées à 125% de l'heure normale, et ont même été défiscalisées à une époque, contrairement au rachat du CET !

En fait, c'est gens là sont malhonnêtes intellectuellement ! Et nous volent…

Le jour de carence : sacré coup de pied de l'âne

Il faut tout d'abord plaindre cette pauvre député de la majorité, qui avec un salaire de + de 5000€ net, doit manger plus souvent des pâtes, sortir de la cave de vieux vêtements et déménager bientôt !

Mais voilà nos braves parlementaires si mal lotis, ont dans leur grande soif de justice rétabli le jour de carence dans la fonction publique.

Sans états d'âme ces gens qui suivent en bons petits serviteurs leur Jupiter préféré ont agi une fois de plus en godillots.

Nous n'étalerons pas ici tous les arguments de pseudo justice que cela représente avec le secteur privé qui a lui, ces jours compensés. Il faut trouver de l'argent et tous les moyens sont bons voilà la raison véritable. Et pendant qu'on fait 3 milliards de réduction fiscale sur l'ISF pour les plus riches, on vient chercher quelques millions d'euros faciles aux fonctionnaires les moins bien lotis et souffrants.

Un seul mot : merci !

D'autant qu'en se référant au paragraphe sur le CET ci-dessus on a vite compris à quel tarif il faut payer l'indisposition ou la maladie !

Scandaleux !

Conseil d'ami !

Les prendre à leur propre jeu

Alors pour ceux d'entre vous, qui par conscience professionnelle n'arrivez pas toujours à prendre l'ensemble de vos jours de congés, ne vous laissez pas berner ainsi !

Si par malheur vous êtes indisposé(e)s en 2018 posez donc un jour de congé plutôt que de vous voir retirer 18€ de plus que le jour de CET ne vous rapporterait en fin d'année !!!

La CSG on y laissera des plumes :

Macron l'a promis la hausse de la CSG sera compensée et aucun salarié ne perdra de pouvoir d'achat. Bien naïf le fonctionnaire qui l'a cru.

Ainsi après de longues heures de bagarre pour limiter la casse, l'UNSA a réussi à obtenir une compensation début 2018.

Sauf qu'en face ils ont installé un flou artistique sur la suite des évènements ; ainsi dans quelque temps par le système de maintien des rémunérations (le si mal nommé, puisqu'en fait les changements d'indice rognent ce maintien), vous ne serez plus compensés intégralement sauf à être au dernier échelon d'un grade que vous ne quitteriez pas !!!

Désolant !

Nous l'aurons longuement expliqué ; nous nous faisons avoir dans les grandes largeurs depuis des lustres et tout particulièrement en cette année 2017 qui se termine !

Les gouvernants et responsables de haut niveau (laissons leur le croire…) n'ont qu'une seule préoccupation diminuer par tous moyens le coût salarial de la fonction publique et pour ce faire ils usent de bien des turpitudes.

C'est désolant de voir ainsi les puissants qui devraient montrer l'exemple dans leur vie et leurs actes, se comporter en cuistres…

Evaluation en B : la fin du chemin de croix !

Les cadres B auront servis de cobaye en 2017 pour expérimenter le nouveau système d'évaluation. Comme nous l'expliquions dans l'infos Provence spécial évaluation N° 14, (voir sur site : http://www.unsadouanes.org/ rubrique section Provence)**, les avancements accélérés c'est terminé. Et pour 2018 les A et C seront lotis ainsi également.**

On pouvait penser que l'administration souvent prompte à nous rappeler à nos devoirs, donnerait l'exemple et appliquerait à la lettre les textes désormais en vigueur. C'était sans compter sans les petits génies de Bercy et de Montreuil.
En instituant le cartouche ci-dessous, prévu nulle part dans les textes de référence, ils inventaient la poudre !!!

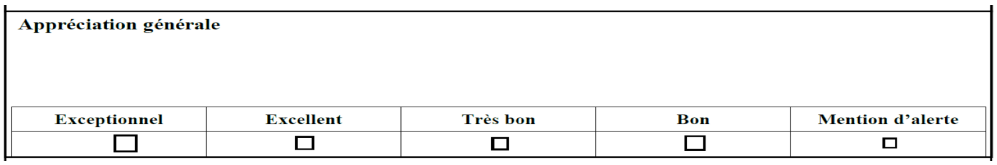

La nocivité d'une mise en croix empirique des agents pour d'ultérieures promotions n'est plus à démontrer. Les écarts de jugements et comportements ayant proliféré en cette année d'expérimentation. De plus les termes utilisés sont vicieux (tout le monde aura compris qu'être « bon » c'est en fait être jugé « mauvais »…

Un exemple parmi tant d'autres d'injustice : en CAPL des DI acceptaient de modifier les croix de leurs subordonnés tandis que d'autres s'y refusaient catégoriquement !

Un groupe de travail national devait faire le bilan de l'expérimentation. Il s'est réuni à Montreuil le 7 décembre dernier.
L'UNSA DOUANES comptait bien ne pas laisser perdurer, ce qui allait devenir une usine à gaz source supplémentaire d'injustices dans les années à venir si nous n'y prenions garde.

C'est avec une certaine surprise que nous avons vu à nos cotés des OS se complaire dans ce système ; y compris celle qui crie haut et fort son opposition à la notation…Depuis des dizaines d'années.

Notre ténacité aura permis à tous de comprendre que le danger était fondé et que plutôt que d'améliorer un système dangereux mieux valait le trucider. Un front uni contre ce cartouche s'est donc formé implicitement.

En fin de compte l'administration s'est rendue à nos arguments et a accepté de supprimer ce qui n'aura été qu'une mauvaise initiative non légale. Dont acte !

Cotisations 2017			
ACTIFS			
GRADES ou Situations	Montant annuel payé à l'UNSA	Montant annuel réel payé après fiscalité	Coût mensuel réel
Stagiaires	22	7	0€58
Agents Berkani	27	9	0€75
AC 2ème classe	64	21	1€75
AC 1ère classe	69	23	1€91
ACP2 et 1	84	28	2€33
Contrôleur 2	89	30	2€50
Contrôleur 1	95	32	2€66
Contrôleur Principal	101	33	2€75
Inspecteur	117	39	3€25
IR3	127	42	3€66
IR2	132	44	3€58
IR1	137	46	3€83
IP1/IP2	144	48	4€
DSD2/DSD1	154	51	4€25
DI/DR/DF	175	58	4€83
Administrateur civil	218	74	6€16
RETRAITÉS			
Catégorie C	33	11	0€91
Catégorie B	40	13	1€08
Catégorie A	46	15	1€25

Section Régionale UNSA Douanes de Provence
Téléphone :– 06.01.76.18.18 – 06.29. 76. 15. 60
Courriel : roude.unsa@bbox.fr
INFOS PROVENCE est le bulletin d'information de la section régionale des douanes de **PROVENCE**
Journal imprimé au local **UNSA Douanes**
Caserne des Douanes – Bâtiment A – 56 boulevard de Strasbourg – **13003 Marseille**